



MEMBRE DE SOUTIEN

CHOISIR DE S'IMPLIQUER

Le Marché public des Cantons est né de l'initiative et de la mobilisation d'un groupe de citoyens de Stoneham qui ont à cœur la continuité de leur marché.

Le choix d'une coopérative de solidarité est privilégié d'emblée par ses membres fondateurs puisque *la mission du nouveau Marché public des cantons est d'offrir aux citoyens, un marché de proximité et un lieu de rassemblement propices aux échanges et à la découverte du patrimoine agro-alimentaire de la région.*

Les membres et amis de la coop, en plus de s'impliquer et de soutenir leur marché contribueront au développement et au rayonnement des producteurs locaux. Leur apport bénévole servira de levier à la coopérative lui permettant de mettre de l'avant des activités gastronomiques, sociales et culturelles variées pour en assurer la pérennité.

OFFRIR UN LIEU D'ÉCHANGE, DE RASSEMBLEMENT ET DE DÉCOUVERTE

Le marché public a toujours été un lieu de rassemblement de la population locale, mais avant tout un lieu d'échange. Quoi de mieux que de créer un pôle d'attraction pour que les citoyens de notre municipalité se côtoient dans une atmosphère festive! Le marché se transforme ainsi en un lieu communautaire favorisant la convivialité et la cohésion entre citoyens, avec pour résultat un mieux vivre collectif.

CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

Le marché public favorise le maintien d'une agriculture familiale, locale et artisanale. En privilégiant l'achat local, le marché public avantage l'économie régionale et devient un soutien en région.

L'achat local soutenu par le marché public est écologiquement sain et appuie le développement durable.

DEVENIR MEMBRE ET SOUTENIR SA COOP

Un membre de soutien de la coopérative de solidarité du marché public des cantons est une personne, une société ou un organisme qui a à cœur la réussite de la coopérative et souhaite par sa contribution assurer la pérennité du marché. Sa contribution financière et/ou professionnelle en est une symbolique puisque le membre de soutien ne doit s'attendre à aucun échange économique de la part de la coopérative.

Une part sociale minimum de **100\$ (cent dollars)** est requise pour devenir membre de soutien alors qu'aucune cotisation annuelle n'est exigée.

La coopérative de solidarité du marché public des cantons souhaite afficher sur la place du marché la liste de ses précieux membres de soutien qui contribuent à la réalisation de ce projet.

Parmi les membres de soutien, la coopérative a élu un membre pour siéger au conseil d'administration.

Pour devenir membre de soutien, la société, personne ou l'organisme doit compléter le formulaire ci-après :

**DÉCLARATION D'INTENTION D'ADHÉRER À LA COOPÉRATIVE DE
SOLIDARITÉ DU MARCHÉ PUBLIC DES CANTONS**

MEMBRE DE SOUTIEN

ENTRE :

Nom (de la personne ou de la société) : _____
Adresse : _____ Ville : _____
Code postal : _____ Téléphone : _____
Courriel : _____@_____

Ci-après appelé(e) « le futur usager »,

ET :

Le conseil d'administration de la coopérative de solidarité du marché public des cantons
Ci-après appelée « la coopérative ».

Les parties aux présentes conviennent de ce qui suit :

1. Le futur usager est intéressé à devenir membre de la Coopérative et il verse une somme minimum de **100\$ (cent dollars)**.
2. Cette somme minimum de **100\$ (cent dollars)** sera imputée au paiement des parts auxquelles le futur usager devra souscrire et payer pour devenir membre de la Coopérative conformément aux règlements de celle-ci.

Signée à _____ ce _____^e jour de _____ 2019

Le futur usager,

Représentant de la Coopérative de solidarité du Marché Public des cantons

Somme reçue : _____